



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

28 juin 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.634

OBJET ; AIDE EXCEPTIONNELLE AUX COMMUNES SINISTRÉES DU VAR SUITE AUX
INTEMPÉRIES DU 15 JUIN 2010

Le 28/06/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/06/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI à M. Stéphane PAOLI, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Christine BERNARD, M. Alexandre GALLESE, M. André GUINDE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services

Direction des Assemblées et Commissions

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 28/06/10

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : AIDE EXCEPTIONNELLE AUX COMMUNES SINISTRÉES DU VAR SUITE AUX
INTEMPÉRIES DU 15 JUIN 2010 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Une catastrophe naturelle sous forme de pluies torrentielles entraînant des inondations sans précédent depuis 1827 a frappé le 15 juin 2010, plusieurs communes du département du Var (83) dont la Commune de Draguignan, sévèrement touchée, dévastant sur son passage ces territoires et laissant de nombreuses familles dans la précarité.

Alors que la solidarité nationale et individuelle s'est mise en action, la Fondation de France a décidé d'ouvrir un compte sur lequel peuvent être versés des dons en faveur des Communes sinistrées.

En conséquence, je vous propose donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **EMETTRE** un avis sur l'opportunité d'effectuer un don au profit des communes varoises les plus touchées, étant rappelé que la Communauté du Pays d'Aix a été également saisie de cette demande.

Dans l'éventualité d'un avis favorable, sur le montant de l'aide accordée par la Ville de :

- **VOTER** une subvention exceptionnelle de 10.000 €, à verser sur le compte spécialement ouvert par la Fondation de France, avec la mention " Urgence Inondations Var".

- **DIRE** que la somme sera imputée sur la ligne budgétaire 92020 6748 2543 qui devra présenter les disponibilités nécessaires.

**2010.634 - AIDE EXCEPTIONNELLE AUX COMMUNES SINISTRÉES DU VAR SUITE AUX
INTEMPÉRIES DU 15 JUIN 2010**

Présents et représentés	: 51
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07//2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**